

CONGRÈS NATIONAL DE L'ANACR EN 2004 A GRENOBLE

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDÉ DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1156-1157 - JANVIER-FÉVRIER 2004

15 MARS 1944 : LE PROGRAMME DU CONSEIL NATIONAL DE LA RESISTANCE

PAPON : L'ACHARNEMENT D'UN COUPABLE

Le 18 septembre 2002, la Cour d'appel de Paris décidait de remettre en liberté Maurice Papon, en raison de son âge - 92 ans - et de son état de santé jugé, sur la foi de deux expertises médicales contestées, incompatible avec son maintien en détention. Si l'on en croyait les avocats du personnage, leur client était à l'article de la mort... Nous avons alors dénoncé le scandale de cette libération venant après celui d'une condamnation tardive et, au regard des crimes contre l'humanité dont Papon a été reconnu coupable, clémente.

Or, 18 mois après cette libération, le moribond s'est manifestement refait une santé. Et n'a de cesse non de manifester des remords, mais d'utiliser toutes les ficelles juridiques pour se soustraire aux conséquences de ses actes. Il a poursuivi de sa hargne la France en la faisant condamner pour... « procès inéquitable » devant la Cour européenne des Droits de l'Homme. Du Conseil d'Etat, qui avait iniquement décidé le 12 avril 2002 de faire supporter à tous les contribuables la moitié des dommages et intérêts dus à ses victimes, Papon - aussi « insolvable » que malade - a depuis obtenu le rétablissement de son droit à pension...

Et, dernier élément de cette stratégie, c'est le jeudi 26 février, l'arrêt de la Commission de réexamen de la Cour de Cassation qui, certes, n'a pas fait droit à la demande des avocats Papon qu'il soit déclaré « présumé innocent » et a au contraire rappelé le caractère exécutoire de la condamnation qui le frappe, mais qui, en acceptant son nouveau pourvoi en cassation, lui offre une nouvelle opportunité de nier le caractère définitif de sa condamnation et par là-même de l'établissement de sa culpabilité.

Une situation intolérable pour la mémoire des victimes et leurs proches, auxquels l'ANACR entend manifester sa totale solidarité.



**CONSEIL NATIONAL
DE L'ANACR, à Paris
le 19 novembre
dernier, avec 150
participants.**

Les travaux, ont porté sur la préparation des 60^{es} anniversaires du Programme du CNR, des débarquements et de la Libération.

Le rôle des "Amis de la Résistance (ANACR)" et le développement de leur Association nationale, les problèmes du monde Combattant et les droits des résistants, la mémoire de la Résistance.

2004 : AUX RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE

Pour l'année 2004 a été créée une Mission ayant la charge d'organiser les cérémonies du 60^e anniversaire des débarquements et de la Libération. Il nous a fallu intervenir pour que l'ANACR, la principale - et de très loin - association pluraliste de Résistants, issus de tous les mouvements et réseaux de la Résistance intérieure, ainsi que de la France Libre, primitivement écartée - ainsi que la quasi-totalité des organisations de résistants et de déportés - de sa composition initiale soit finalement intégrée dans la commission qui assiste les Pouvoirs publics. Cet « oubli » révélait une approche réductrice - idéologique ? - de cette réalité pluraliste de la Résistance et de son rôle qui ne se limite d'ailleurs pas aux seuls Pouvoirs publics mais qui affecte aussi certaines productions universitaires, ce qui par là même a hypothéqué très souvent leur sérieux. L'on ne connaît encore que dans les grandes lignes le programme des cérémonies qui s'élabore au ministère de la Défense. Mais, d'ores et déjà, nous nous sentons concernés.

Le 15 mars 2004 sera le 60^e anniversaire de la signature du programme du C.N.R. Et l'on ne peut que souhaiter que soit donné tout l'éclat officiel nécessaire à cet anniversaire qui a durablement façonné la France de l'après-guerre et jusqu'à aujourd'hui. Pour ce qui nous concerne, nous devons faire du 15 mars 2004, une grande journée de la mémoire.

L'anniversaire, en juin et août, des débarquements de Nor-

mandie et de Provence nous concerne aussi directement : Il faudra partout rappeler l'importance et le rôle des forces militaires de la Résistance (l'équivalent de quinze divisions selon l'estimation du commandement américain) dans leur succès - « Paris, libéré par lui-même » s'écria le général de Gaulle le 25 août 1944 - et nous employer à donner une large ampleur aux manifestations patriotiques organisées pour le 60^e anniversaire de la Libération.

Il nous faut penser aussi - parce que le temps passe vite - au 60^e anniversaire de la victoire sur le fascisme, le 8 mai 2005. Pour nous - l'ANACR l'a encore dit récemment - c'est une date sacrée, comme le 14 juillet et le 11 novembre. Et nous ne tolérerons pas qu'elle soit remise en cause, quel qu'en soit le motif, y compris dans le secteur privé. Les réponses reçues à la lettre que l'ANACR avait adressée à ce sujet à toutes les organisations du monde combattant témoignent du bien-fondé de cette volonté.

Nous rentrons dans deux années essentielles pour la mémoire : rien ne nous interdit - au contraire - d'encadrer les cérémonies officielles par des initiatives spécifiques. L'ANACR doit être présente sur tous les terrains.

Robert CHAMBEIRON
Président-délégué de l'ANACR
Secrétaire général-adjoint du CNR

UN TEXTE FONDATEUR

Le 15 mars 1944 était adopté le « Programme du Conseil National de la Résistance », dont la République commémore cette année le 60^e anniversaire de sa publication. Nous avons demandé à Robert Chambeiron, secrétaire général adjoint du CNR, qui suivit toutes les étapes de son élaboration, de nous les retracer ainsi que de souligner la portée de sa mise en œuvre à la Libération et son actualité.

Initiées dès l'automne 1940, les manifestations populaires contre l'occupant et ses complices de Vichy, les grèves telle celle puissante des mineurs du Nord de janvier 1941, le refus massif du Service du travail obligatoire, le recours de plus en plus fréquent à l'action armée donnèrent à la Résistance son dynamisme et une audience de masse

Peu à peu, par le rôle qu'ils jouèrent dans la Résistance, l'idée s'imposa - y compris dans les milieux résistants conservateurs - qu'une véritable renaissance nationale dépendrait du rôle et de la place des travailleurs. Par ailleurs, la réunification de la C.G.T. lors des accords du Perreux en 1942 eut un effet déterminant sur la création du Conseil National de la Résistance, au sein duquel la centrale a joué un rôle de premier plan.

Très tôt, faisant la critique des causes de la défaite de 1940 mais aussi face à l'attitude des élites politiques et économiques très largement compromises dans l'appui au régime de Pétain et la collaboration avec l'Occupant, les Résistants ont affirmé l'idée de la nécessité de la profonde rénovation de la France, une fois libérée. "On veut bien se battre, on veut bien mourir, mais on veut savoir pour quoi. Il ne saurait être question de voir revenir sur le devant de la scène politique les hommes et les femmes qui ont conduit le pays à l'abandon et à l'humiliation". Telle était l'opinion la plus largement répandue chez les Résistants.

Cette forte exigence de changement chez tous les Résistants, il faudra attendre la création du Conseil National de la Résistance, le 27 mai 1943, sous la présidence de Jean Moulin, pour qu'elle devienne cohérente et prenne toute sa dimension nationale.

Pour autant, le pluralisme politique, philosophique, religieux de la Résistance rendait difficile l'accord sur un programme commun à toutes ses composantes. Or, on ne pouvait envisager une décision autrement qu'unanime, laquelle était, dans le contexte de l'époque, la forme la plus achevée de la démocratie.

Cest la réalité politique et sociale que connaît alors la France qui va dicter aux uns et aux autres des choix qui permettront d'arriver à cette nécessaire unité. En premier lieu, l'antifascisme et le combat pour la République étant pour une raison évidente une dimension essentielle de la lutte nationale dans un pays occupé par les nazis et sous le joug d'un régime dont l'un des premiers actes a été de détruire la République, la coloration démocratique et républicaine est largement dominante dans la Résistance, même si celle-ci a pu recruter parfois mais marginalement au-delà des familles politiques se réclamant traditionnellement de ces deux valeurs.

R.C.

(Suite page 8)

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Les Amis de la Résistance (ANACR).
- P. 3 : Défense des intérêts du monde combattant et des droits des Résistants.
- P. 4 et 5 : Négationnisme et altération de la réalité historique.
- P. 6 et 7 : La vie de l'Association. Nos deuils.
- P. 8 : Le Programme du CNR.

A NOS LECTEURS : Un « bug » informatique a eu de très sérieuses conséquences sur l'acheminement du n° 1154-1155 (novembre-décembre 2003) du Journal de la Résistance à nos abonnés. Dans de nombreux départements, ceux-ci ont reçu... 2 voire 4 exemplaires du Journal. Conséquence, le tirage étant limité, dans plusieurs autres départements, certains de nos abonnés n'en ont reçu aucun. A ceux-ci, en faisant appel à leur compréhension, nous présentons nos plus sincères excuses. Et, afin de limiter les effets négatifs de cet incident des plus regrettables, nous rééditerons répartis dans le prochain numéro et dans le suivant tout ou partie des articles les plus importants du défilant. Par ailleurs, nous mettons en place les sécurités supplémentaires nécessaires devant permettre d'éviter le renouvellement d'un tel incident.

VAUCLUSE : LE GROUPE DEPARTEMENTAL EST CRÉÉ

Le 13 décembre s'est ouvert à 10 h au Château de la Roseraie à Carpentras, en présence de Robert Arnault, président départemental de l'ANACR, de Joël Martin, coprésident du Comité ANACR de Carpentras et de Charles Monier, président-délégué du Comité ANACR de Bollène, l'assemblée constitutive du "Comité départemental des Ami(e)s de la Résistance (ANACR) du Vaucluse", assemblée convoquée à l'initiative des deux comités locaux d'Ami(e)s existants - ceux de Bollène et Carpentras - et à laquelle Mireille Monier-Lovie et Jacques Varin représentaient la Direction nationale des "Ami(e)s de la Résistance (ANACR)". Roger Reverberi, membre du Conseil National de l'ANACR, retenu par d'autres obligations avait fait connaître son appui à cette initiative.

A l'issue d'une discussion durant laquelle furent notamment abordées la mise en œuvre des orientations nationales de l'ANACR - adoptées à l'unanimité au congrès de Nevers - en premier lieu en ce qui concerne le développement de la mise en place de groupes locaux et départementaux d'Ami(e)s et la création de l'Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance (ANACR), la nécessité de liens étroits avec l'ANACR, la nécessité - dans une région où le Front National est très présent - d'être vigilants à l'égard d'éventuelles tentatives d'infiltration d'éléments hostiles à la Résistance, la bataille pour l'obtention d'une Journée Nationale de la Résistance le 27 mai, les règles de fonctionnement de comités d'Ami(e)s, les statuts du "Comité départemental des Ami(e)s de la Résistance (ANACR) du Vaucluse" furent adoptés, et une direction provisoire mise en place avec Jean-Claude Capdeville comme président, Gilbert Ramière comme secrétaire et Francis Lebon comme trésorier.

Les statuts du nouveau comité départemental d'Ami(e)s "prévoient l'intégration dès que possible dans le bureau de représentants de nouveaux comités locaux d'Ami(e)s", au fur et à mesure de leur création, ainsi que des Ami(e)s dont le cadre d'action reste se situer au sein de comités locaux de l'ANACR, l'action de tous convergeant vers un même but : faire vivre dans le présent et le futur les valeurs de la Résistance.

CREUSE : FAIRE TEMOIGNER

C'est par une citation de Goethe - "Ceux qui ne comprennent pas le passé, sont condamnés à le revivre" - que, devant plus de 70 personnes rassemblées à Mouhet, Charles Piette, ancien responsable de la Résistance du secteur de Saint-Benoît-du-Sault, commença son récit :

Venu de la Région Parisienne, Charles Piette apporta ce samedi 11 Octobre, son témoignage sur cette période décisive de notre histoire, de 1940 à 1945.. Il évoqua son évasion d'Allemagne et son engagement dans la Résistance, utilisant pour ce faire une couverture administrative. Dans la période active du maquis, alimenté en armes par près de 80 parachutages, il fut un des trois responsables du secteur avec Henri Lathière et André Pichon ; Auguste Léger ayant en charge les "légaux".

Charles Piette parla des actions menées contre les troupes allemandes faisant route vers le front de Normandie, l'attaque du train de munitions à Argenton, celle de la Croix de la Jette, le martyre d'un jeune résistant à Montpeurel, le combat de la Clavière.

Au côté de Charles Piette, du maire de Mouhet, Roger Jambut, avaient pris place à la tribune Roland Despains, le colonel Roland, responsable des FTP de la Creuse, et des anciens du secteur : Guy Bonnet, jeune agent de liaison du Bataillon, Norbert Lagoutte, Raymond Joly et Bernard Chevasus, responsables des "Amis", qui prit l'initiative de cette rencontre. L'intérêt de l'assistance à cette évocation conduisit à la décision de publier en brochure dans l'année le texte de l'intervention de Charles Piette et à celle d'organiser une conférence de Guy Bonnet sur la presse clandestine, dont l'action encore trop méconnue.

CONSEIL NATIONAL DE L'ANACR

L'ASSOCIATION DES « AMIS », « FILLE ET SŒUR DE L'ANACR »

Lors de la dernière réunion du Conseil National, Jacques Varin est intervenu sur la situation nouvelle créée par la création de l'Association des "Amis". Nous publions ci-dessous un extrait de ses propos.

"Les diverses instances et réunions nationales des "Amis" mises en place depuis le congrès de Chambéry en 1998 ont ainsi installé peu à peu les mécanismes de fonctionnement d'une Association Nationale, et surtout, au-delà de la mutualisation des expériences d'action, permis d'homogénéiser sur le plan national la réflexion des animateurs des "Amis", tant locaux et départementaux que nationaux, autour de trois axes : D'abord la nécessité de centrer notre action sur ce qui fait sa spécificité par rapport à celles d'autres associations, agissant dans le domaine par exemple de la lutte antifasciste, contre le racisme ou pour la paix, à savoir la transmission dans le débat démocratique contemporain de l'exemple et des valeurs de la Résistance, deuxièmement, ce qui d'ailleurs souvent nous différencie des organisations précitées, le respect du pluralisme dans le recrutement et l'expression des "Amis", à l'image de celui de l'ANACR et au-delà de celui de la Résistance, et enfin l'affirmation de notre communauté d'orientation et d'objectifs avec l'ANACR, dont les "Amis" entendent préserver et faire fructifier plus d'un demi-siècle de luttes pour les valeurs de la Résistance, pour promouvoir la rigueur dans la connaissance de sa connaissance historique, pour défendre les droits des Résistants.

"Au-delà de péripiéties locales temporaires, cette réflexion commune des "Amis" autour de ces trois axes s'est peu à peu ancrée, et a été, avec les actions menées côte à côte avec les Résistants, un élément de leur confiance, qui s'est elle aussi enracinée, envers les "Amis".

"Ainsi, c'est tout naturellement qu'à été votée à l'unanimité lors du congrès de Nevers la "Résolution des "Amis" qui se conclut par la décision" de confier aux "Amis de la Résistance (ANACR)" élus "membres associés" du Conseil National la tâche de mettre en place dans les meilleurs délais l'Association nationale des "Amis de la Résistance (ANACR)", statutairement liée à l'ANACR, et partageant ses orientations, s'inspirant de son pluralisme, en la dotant des moyens nécessaires à son action sans qu'un obstacle financier nuise à l'adhésion des plus démunis."

"Ce mandat, confié par le congrès, a été concrétisé les 26 et 27 avril dernier par la création, au terme de près de deux jours de travaux, de l'Association Nationale des Amis de la Résistance (ANACR)" dont les statuts, adoptés à l'unanimité, sont sans ambiguïté quant à la nature de la nouvelle "Association nationale des Amis de la Résistance (ANACR)" : elle et l'ANACR sont - approximation biologique mais réalité - tout à la fois mère et fille en même temps que sœurs.

"La création de l' "Association Nationale des Amis de la Résistance (ANACR)" donne aux "Amis" des possibilités nouvelles, en particu-

lier de reconnaissance de la part des structures officielles. Ainsi, d'ores et déjà, dans plusieurs départements des "Amis de la Résistance (ANACR)" sont entrés dans les jurys départementaux du Concours de la Résistance et de la Déportation, dans les Alpes-Maritimes, par exemple, la présidente du Jury est une "Amie de la Résistance", présidente départementale des "Amis" et membre associée de notre Conseil national de l'ANACR. Des "Amis" sont désormais aussi présents dans des Comités d'Entente départementaux, dans des structures départementales de l'UFAQ, dans le Conseil d'administration de quelques ODAC.

"Il est particulièrement important que sans attendre - attendre quoi d'ailleurs, si ce n'est que de petites structures, élitistes mais ne manquant pas de moyens, n'ayant ni notre audience ni notre conception du pluralisme, y compris de ce qu'a été celui de la Résistance, soient consacrées par les Pouvoirs publics comme étant seules porteuses de la Mémoire de la Résistance, une "mémoire" parfois sciemment partielle ou "arrangée" au goût du jour - donc que sans attendre, nous faisons en sorte - c'est de la responsabilité de tous les "Groupes départementaux d' "Amis" mais aussi de tous les "Comités départementaux de l'ANACR de tout faire pour qu'il en soit ainsi - que des "Amis de la Résistance" soient intégrés aux côtés des représentants de l' "ANACR" ou quand, hélas cela commence à arriver, nous n'en trouvons plus, à leur place, dans toutes les structures de la mémoire.

"Au plan national, le handicap temporaire de l'existence légale minimale d'un an passé, nous nous attacherons à dégager les formes de partenariats ponctuels ou permanents avec l'ONAC, avec lequel le contact existe, avec la Direction de la Mémoire du Ministère de la Défense et le Ministère de l'Education nationale.

"Ceci, notre présence dans le futur, ce qui se concrétise dès maintenant, dans les structures de la Mémoire de la Résistance est une absolue nécessité pour la fiabilité de ce qui se dira et s'écrira sur la Résistance, si l'on en juge par l'exemple a contrario de la publication dans les Côtes-d'Armor par l'ODAC d'une plaquette "Parcours de mémoire" qui réalise l'"exploit" - si l'on peut dire - de prétendre retracer la Résistance dans les Côtes-du-Nord sans évoquer les FTP... C'est l'histoire aseptisée et réécrite de la Résistance que certains veulent inculquer aux générations futures.

"Notre volonté d'être présents dans ces structures pour y pérenniser l'ANACR découle de l'importance de notre Association, aujourd'hui sans conteste la plus importante - et de très loin - de toutes celles qui se réclament de la Mémoire de la Résistance. Et la plus nationale par son implantation.

GERSE : PROJECTION DE FILMS ET " SOIREE-MEMOIRE "

Les " Amis de la Résistance (ANACR) " du Gers ont souhaité apporter leur soutien au Concours National de la Résistance et de la Déportation.

Ainsi, en partenariat avec l'ONAC et grâce à une subvention du Conseil Général, six projections de film suivies de témoignages par d'anciens résistants ont été organisées dans plusieurs villes du département. Le président des Amis, Edgard Castéra, et le secrétaire, Serge Thérond, ont assisté à toutes ces séances afin d'expliquer quelles sont les missions que l'ANACR a confiées aux "Amis". Ce sont 750 jeunes des classes de 3^{ème} qui ont participé à ces rencontres.

Les " Amis ", avec l'aide de l' ANACR gersoise et de son président René Gousi, ont souhaité également organiser à cette occasion une " soirée mémoire " en direction du grand public. Le thème retenu a été : " Il y a 60 ans : l'année 1943 ". Jean Thouvenin, vice-président national de l'ANACR est venu témoigner avec d'autres intervenants locaux sur les événements qui se sont déroulés cette année-là.

Plus de 80 personnes ont participé à cette soirée et ont souhaité qu'elle soit pérennisée.

LANDES : UNE JOURNEE BIEN REMPLIE...

C'est autour de la projection du film du petit-fils de « Léon des Landes », Pascal Convert : « Mont-Valérien, au nom des fusillés », que cette journée s'est organisée avec succès à Mont-de-Marsan, à l'initiative du Comité des « Amis de la Résistance (ANACR) » et sous le Patronage du Comité de Coordination des Associations d'Anciens Résistants et mémoire de la Résistance de la ville, le 16 janvier dernier.

Dans la journée, après deux projections spécialement destinées aux scolaires, près de 400 élèves des classes de 3^{ème} de trois établissements, accompagnés de leurs professeurs, ont participé à un débat animé par Robert Harté, enseignant retraité, et par le président départemental des « Amis de la Résistance », André Curculose.

Le soir, au Cinéma Royal, ce sont plus de 150 personnes qui ont assisté à la projection ainsi qu'au débat animé par l'auteur, Pascal Convert. Parallèlement aux projections était vendu le livre de Guy Kripovicko, « La vie à en mourir, lettres de fusillés ».

Cette journée bien remplie de Mont-de-Marsan a été suivie, quelques jours plus tard, le 24 janvier, à Heugas, petite ville de 1200 habitants, d'une assemblée-débat animée par André Curculose sur « les enseignements du Programme du Conseil National de la Résistance ». A l'issue de ce débat, auquel assistait le maire de la cité, lui-même « Ami de la Résistance », 4 nouvelles adhésions aux «Amis» ont été faites et un nouveau groupe local des « Amis de la Résistance (ANACR) », fort d'une vingtaine d'adhérents, a été formé à Heugas.

Avec ceux de Mont-de-Marsan, de Tarnos, et le récemment constitué groupe local du « Pays d'Orthe » (29 adhérents, dont 8 nouveaux), le Groupe départemental des « Amis de la Résistance (ANACR) » des Landes compte désormais 4 groupes locaux d' « Amis ».

En liaison avec le Comité départemental de l'ANACR - les bureaux départementaux de l'ANACR et des « Amis » ont tenu une réunion commune en novembre dernier -, les « Amis » des Landes ont par ailleurs l'objectif de développer leur action en faveur de l'érection d'une stèle et pour l'édition d'une plaquette consacrée aux 41 résistants de Mont-de-Marsan morts sous l'Occupation.

Deux objectifs qui s'inscrivent en cette année de 60^{ème} anniversaire de la Libération parfaitement dans le combat pour la Mémoire de la Résistance.

SAONE-ET-LOIRE : HOMMAGE A DE LATTRE

Les « Amis de la Résistance » et les « Amis du Patrimoine » de Manziat, avec le concours d'Anciens du groupe local de Résistance, ont complété le 18 octobre dernier la cérémonie marquant le 60^{ème} anniversaire de l'envol clandestin pour Londres, depuis le terrain « Aigle » de De Lattre par une projection et une exposition, laquelle s'est tenue du 18 au 22 octobre.

La projection a réuni environ 250 personnes, avec notamment la présence de Claude Rivière, fils de Paul Rivière alias « Charles-Henri », d'anciens résistants et « Amis de la Résistance », dont la Présidente nationale des « Amis », Simone Mariotte.

Deux documents-témoignages, différents et complémentaires, ont permis de revivre cette période difficile d'il y a 60 ans. Le premier, « Charles Dequenne, instituteur » retrace le parcours clandestin de Jean De Lattre de Tassigny, évadé de Riom et cherchant à gagner Londres. Son auteur, Michel Duvernay, cinéaste, enfant de Manziat et ancien Résistant, a tourné pour la télévision en 1973 et avait tenu à être là pour le présenter. Une présentation chargée d'émotion à l'évocation de nombreux visages maintenant disparus. Ils sont du groupe de Manziat de « Mémé » Broyer, ou de celui de Pont-de-Vaux dirigé par Jean Favier, Charles-Henri, le « superviseur » de toutes les opérations de parachutages et d'atterrissages...

La cassette de l'interview, par Catherine

Juif, de Robert Charon, ancien prisonnier et ancien Résistant du groupe local, présent lui aussi, est le témoignage d'un jeune militaire de 1939 qui a vécu la « drôle de guerre », a été blessé, fait prisonnier, s'est évadé, a été repris, s'est à nouveau évadé... avant de rejoindre la Résistance dans le Groupe de « Mémé ».

L'exposition, intitulée « Les ailes de la liberté » a accueilli près de 650 personnes pendant les 4 journées d'ouverture. Ce fut une belle récompense pour le travail de ceux et celles qui l'ont conçue et réalisée. A côté du volet purement local, les visiteurs pouvaient s'informer sur l'histoire du SAP (Service des atterrissages et parachutages), sur les terrains clandestins, les missions et avions, suivre les péripiéties de De Lattre dans la région. Quelques panneaux, de l'ANACR de Saône-et-Loire et du Musée de la Résistance de Nantua, permettaient une ouverture plus large sur la Résistance en général.

5 classes de 3^{ème} du collège public Roger-Poulard, de Bagé-la-Ville, 3 classes de l'école primaire publique et 2 classes de l'école privée de Manziat ont effectué un travail dont il restera des traces. La présence active de Robert Charon et de Roger Renoud-Grappin, Résistants du groupe local a permis à tous ces jeunes d'avoir des informations venues de personnes qui ont vécu les événements, ce qui les a conduits à être beaucoup plus réceptifs et curieux.

LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU MONDE COMBATTANT ET LES DROITS DES RÉSISTANTS

Lors de la réunion du Conseil National, le 19 novembre 2003, Jacques Weiller a abordé les questions du monde combattant et les droits des Résistants. Nous publions ci-dessous de larges extraits de son intervention.

Le nombre d'anciens combattants est en diminution et l'on estime généralement que si les anciens combattants et leurs ayants-droits représentent actuellement en France plus de quatre millions de personnes, elles ne seront plus qu'environ deux millions en 2020.

C'est dans ce cadre que se posent les questions de principe intéressant l'ensemble du monde combattant, y compris les Résistants, à savoir la pérennité du droit à réparation que certains énarques souhaitent depuis longtemps voir transformé en assistance caritative, c'est à dire le maintien d'un Ministère ou d'un Secrétariat d'Etat chargé d'appliquer ce droit à réparation, c'est à dire aussi le maintien en activité de l'ensemble des organismes nationaux et départementaux composant l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, l'ONAC.

Le budget pour 2004 défendu par le Secrétariat d'Etat accuse une diminution de 3,12 %. Néanmoins, il faut souligner que l'action résolue du monde combattant a permis un certain nombre d'avancées et que dans l'action générale, l'ANACR a bien tenu sa place et pris des positions claires, que ce soit à notre dernier congrès, celui de Nevers ou depuis, que ce soit dans notre Journal de la Résistance, dans des communiqués de presse ou dans des actions ponctuelles.

Réparer les injustices

La première satisfaction vient de la question de l'indemnisation des orphelins des victimes de la barbarie nazie. Chacun sait ici que le Décret du 13 juillet 2000, qui était à notre sens un acte positif en faveur des orphelins de déportés de la Shoah, instaurait cependant une discrimination injustifiée contre laquelle l'ensemble des associations spécifiques d'anciens déportés s'étaient vivement élevées, soutenues par l'ANACR.

C'est officiel depuis le 2 septembre dernier, les orphelins non seulement des déportés mais aussi des fusillés et des massacrés victimes de la barbarie nazie bénéficieraient d'une indemnisation identique à celle instaurée par le décret du 13 juillet 2000. Il reste bien entendu à exercer notre vigilance pour l'application des textes en cause et plus particulièrement pour la détermination du périmètre des bénéficiaires de cette mesure réparatrice.

Lors de nos congrès nationaux, nous avons demandé avec force la mise en place d'un processus de décriminalisation. En effet, nombre d'anciens combattants de la Résistance, et plus particulièrement ceux qui après la Libération ont fait partie

de la Première Armée, ont vu à leurs côtés dans leur lutte contre le nazisme des soldats venant d'Outre-Mer combattre, être blessés, mourir sous les plis du drapeau français.

Cependant, après que les pays coloniaux fussent devenus indépendants, par une loi qui date de plus de quarante ans, les pensions des anciens combattants de ces pays et de leurs ayants droit avaient été cristallisées ; c'est-à-dire maintenues à un niveau extrêmement bas. Ce contre quoi les associations d'anciens combattants, y compris l'ANACR, s'étaient vivement élevées.

Bien sûr, cette satisfaction arrive bien tard mais nous prenons cependant acte du Décret du 3 novembre 2003 qui répare partiellement les injustices antérieures.

Lors du Conseil Parlementaire de l'UFAC, réuni le 15 octobre dernier, avait été émis un vœu unanime, y compris par les représentants de l'actuelle majorité à l'Assemblée Nationale et au Sénat pour la revalorisation de la retraite du combattant. Or, en séance, cette requête a été rejetée à la demande du gouvernement, ce dernier se prévalant de l'article 40 de la Constitution sous prétexte d'aggravation d'une charge publique.

Rappelons l'action que nous continuons à mener concernant le rapport constant sur lequel se fonde le calcul du point de pension et qui doit impérativement être simplifié de façon à être clair, compréhensible.

Les délégués au Congrès de Nevers avaient fait savoir l'an dernier leur émoi et avaient voté une résolution particulière concernant l'ONAC et exprimant l'inquiétude de notre association et surtout son attachement au maintien de l'ensemble des organismes chargés de l'application du droit à réparation et de l'expression de la mémoire combattante.

Depuis, le Conseil d'Administration de l'Office a entériné ce qui a été appelé un contrat d'objectif et de moyens, courant jusqu'à l'année 2007 et comportant notamment une réduction drastique des personnels de l'Office, plus particulièrement dans un certain nombre de départements, ne permettant pas à notre avis d'une façon convenable de résoudre toutes les questions concernant la solidarité, la mémoire, l'attribution des titres et plus généralement l'application du droit à réparation.

Cependant, les déclarations officielles semblent montrer que l'existence de l'ONAC serait pratiquement assurée jusqu'en 2007 mais après...

Ce qui nous intéresse plus spécialement, c'est de la part des Pouvoirs publics la différence de traitement entre

notre demande d'institution d'une Journée Nationale de la Résistance le 27 mai et la décision gouvernementale concernant l'hommage aux victimes du conflit d'Afrique du Nord.

Pour la journée concernant l'Afrique du Nord, le gouvernement avait institué une commission dite Favler comportant douze représentants d'associations dont un certain nombre n'avait que peu de rapport ou pas de rapport du tout avec la guerre d'Algérie. Les travaux de cette commission n'ont pas abouti à une décision unanime et, contre l'avis de la plus nombreuse et de loin des associations d'anciens combattants en Afrique du Nord, la date du 5 décembre a été retenue par décret comme journée d'hommage aux victimes de la guerre d'Algérie. Or, les représentants du gouvernement, lorsque nous demandons l'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance, nous déclarent qu'ils n'y sont pas opposés mais qu'il est nécessaire que l'unanimité associative s'établisse à ce sujet...

Ajoutons qu'en ce qui nous concerne, nous continuerons d'œuvrer au sein de l'UFAC, laquelle lors de sa dernière assemblée générale a adopté à l'unanimité la résolution concernant les droits des résistants dont les termes sont en parfaite osmose avec les positions de l'ANACR.

La reconnaissance des services

D'un point de vue général et d'un point de vue historique, c'est une affaire importante, ce que tous nos congrès nationaux ont énoncé c'est que des milliers et des milliers de résistants n'ont reçu pour leur engagement dans le combat libérateur aucune marque de reconnaissance de la part des Autorités de la République et bien sûr en 2003 beaucoup de ces camarades ont disparu.

On peut considérer en effet que 60 ans après les événements la question de la reconnaissance des services accomplis dans la Résistance n'a pas été convenablement réglée et qu'elle est à l'ordre du jour. Elle est toujours à l'ordre du jour lorsque au siège nous recevons presque journellement des correspondances à ce sujet. Elle est toujours à l'ordre du jour lorsqu'on sait qu'en 2002, 588 dossiers de demandes de Carte de Combattant Volontaire ou de Carte du Combattant au titre de la Résistance ont été examinés par la Commission nationale CVR ; 128 d'entre eux ayant abouti à l'attribution du titre de CVR ; qu'en 2003 des centaines de demandes ont été examinées et qu'on peut ajouter que nombre de nos camarades ont renoncé à faire quelque demande que ce soit devant les obstacles administratifs dressés devant eux.

Certains de nos comités départementaux ont pris depuis longtemps et continuent de prendre ces questions à bras le corps et de défendre, de conseiller dans la mesure de leurs possibilités comme nous le faisons au niveau national les dossiers qui leur sont soumis. Il est vrai qu'il est bien tard, mais nous continuerons à penser qu'il s'agit là de l'un des piliers qui fondent notre association et qui au fil des années lui a donné son autorité, son prestige, sa reconnaissance y compris par les Pouvoirs Publics.

D'ailleurs, notre action n'est pas sans écho si l'on tient compte des interventions lors des débats à l'Assemblée Nationale et au Sénat sur le budget des anciens combattants en novembre dernier d'orateurs de la majorité et de l'opposition, notamment de Georges Colombier qui, cette année, était le porte-parole de l'UMP et non plus le rapporteur spécial du budget ; Georges Colombier, membre des " Amis de la Résistance (ANACR) ", et qui s'en est prévalu lors du dernier Conseil Parlementaire de l'UFAC, a dit lors de ce débat :

" Un renforcement de la Commission nationale CVR s'avère souhaitable. Il est également important que les commissions départementales d'attribution des titres qui statuent sur les demandes de carte de CVR et de carte du Combattant puissent se réunir fréquemment. Par ailleurs, les associations d'anciens combattants renouvellent leur demande d'attribution de la carte du Combattant Volontaire de la Résistance aux titulaires de la médaille de la Résistance ou de la Croix de guerre au titre de la Résistance".

Cet écho au Parlement n'est pas sans intérêt mais nous devons en ce qui nous concerne souligner le poids des injustices qui depuis la Libération ont constamment frappé de valeureux résistants, qu'il s'agisse de ceux qui ont été pénalisés - y compris après leur mort, au travers de leur famille - pour avoir quitté les rangs de l'armée dirigée par Pétain avant de rejoindre la Résistance, qu'il s'agisse de ceux qui n'ont même pas reçu le moindre diplôme alors qu'ils avaient incontestablement participé au combat libérateur.

C'est ainsi que très récemment un de nos adhérents du Morbihan vient - après dix huit ans de démarches, de rejet et de toutes sortes d'obstacles administratifs - d'obtenir enfin la carte de Combattant Volontaire de la Résistance, dans laquelle il était entré... en 1942.

C'est dans cette situation, et afin que les positions de l'ANACR soient réellement le résultat d'une œuvre collective, que l'on pourrait envisager en vue du Congrès de Grenoble que soit organisée une journée d'étude sur les droits des résistants avec un nombre restreint de participants membres du Bureau national ou du Conseil national au fait de ces questions.

ANACR DE CORREZE : « JUSTICE POUR UN RESISTANT VALEUREUX ! »

L'ANACR, lors de son dernier congrès, a constaté que « des milliers de résistants n'ont reçu, pour leur engagement, aucun titre officiel des autorités de la République ».

Des injustices, au regard de la reconnaissance des services, perdurent, comme l'a vivement regretté l'Assemblée Générale de l'UFAC, qui fédère quarante-six associations nationales, en octobre 2003.

Pour comprendre la gravité de cette situation, rien n'est plus éclairant qu'un exemple du préjudice moral que l'administration inflige à un résistant incontestable.

C'est ainsi - nous communiquons le Comité départemental de l'ANACR de la Corrèze - que R.L. s'est vu opposer en 1994 un rejet de sa demande du titre de Combattant Volontaire de la Résistance par la formule stéréotypée « En l'absence de services homologués par l'autorité militaire, les documents produits ne permettent pas d'établir à concurrence de 3 mois avant le 6 juin 1944 l'activité résistante de l'intéressé ».

Notons qu'en 1994 - depuis l'arrêt du 9 mars 1993 - les dix jours de bonification pour engagement volontaire en faveur des résistants étaient acquis et que ce n'était pas trois

mois, mais 80 jours qui auraient dû être exigés, ce qui montre le peu d'empressement des représentants de l'administration à appliquer des textes réglementaires et légaux lorsqu'ils sont favorables aux combattants de la Résistance.

A l'évidence, R.L. a accompli avec honneur de nombreux actes de résistance et cela depuis le mois de janvier 1944 comme cela est inscrit sur les pièces que lui a délivrées l'autorité militaire... mais ses services FFI ne sont pas homologués.

R.L. a appartenu à la 2329^e Cie FTP opérant dans le secteur de Peyrelevalde-Sornac en Haute-Corrèze. Son chef de détachement Jeannot Gilbert, dont les services de résistance sont homologués à partir du 31 mai 1943 avait attesté d'une façon irréfutable de l'appartenance à une formation combattante de R.L. du 11 janvier au 21 août 1944.

Ses états de services sont éloquentes : attaques de trains, sabotages de voies ferrées, opérations commandos de récupération de matériel dans la Creuse, à Felletin et au camp de la Courtine, à la barbe des occupants. Combat frontal contre une unité allemande le 15 juillet 1944 à Marcy-St-Merd-les-

Oussines où tombèrent quatre jeunes francs-tireurs.

Il fut garde de l'Etat-Major du colonel Rivier, commandant la R.5 FFI et participa au combat du 28 juillet après une attaque allemande de cet état-major.

Il participa aussi aux combats des 15 et 16 août à Egletons où la Compagnie perdit deux de ses membres.

Il a présenté devant les Commissions chargées d'examiner son dossier CINQ attestations concordantes, rédigées sur les imprimés réglementaires, dont une de Roger Lescure, Compagnon de la Libération, Commandant régional des FTPF, 5^e Région FFI.

« Comment ne pas se mettre en colère ? » demande Pierre Pranchère, secrétaire général de l'ANACR de Corrèze. Laquelle a décidé de prendre toutes les mesures nécessaires pour relancer ce dossier en déclarant solennellement :

« Au grand jour, nous exigeons justice ».

Soixante ans après les faits, n'est-il pas temps, en effet, de reconnaître avec équité les services accomplis volontairement pour la libération du pays ?

AVIS DE RECHERCHE

Recherche des renseignements sur mon grand-père, Ambroise, Gaston Joland, mort à Levallois en 1960 (ou 1961). Ingénieur-mécanicien dans la Marine Nationale de 1914 à 1922, puis ingénieur aux mines d'Anzin, il est mobilisé en 1939 à Cherbourg puis affecté dans les usines d'armement à Outreau. Après le rattachement de Dunkerque en Juin 1940, il aide à l'organisation d'évasions vers l'Espagne. Ainsi ma mère Gisèle Joland a pu rejoindre l'Angleterre et participer aux campagnes de la 1^{re} D. F. L. en Egypte et au Moyen-Orient. Resté en France, il a continué à œuvrer dans la Résistance jusqu'à la fin de la guerre. Qui peut me renseigner ? Contacter Charles-André Massa 37, rue d'Aiguillon. 29200-Brest.

Recherche les groupes de résistants dont mes parents, qui demeuraient à Bressuire (Deux-Sèvres), ont fait partie. Suis en possession d'un certificat d'appartenance de mon père aux FFI : AS puis FTPF des Deux-Sèvres du 06.06.1944 au 06.09.1944, délivré le 19.09.1949 par le Général Commandant la 48 région militaire, Etat-Major, 1^{er} bureau, Chancellerie, section FFCI, Bordeaux. Contacter Marie-Yvonne Remy-Roumieux, Stationelle, 89, B - 1800 - Vilvoorde. Belgique e-mail : myr.roumieux@skynet.be

LA VIE DE L'ASSOCIATION

CREUSE

Le congrès de l'ANACR de la Creuse s'est tenu devant plus de 80 participants le 4 octobre dernier au centre Alain-Gouze de Bourgneuf, sous la présidence de Fernand Lerche et sous le signe de la mémoire. Ce que concrétisait l'exposition décorant cette salle, qui évoquait la Résistance FTP et AS dans le secteur de Bourgneuf, mais aussi la bataille du rail menée par les maquis FTP de La Souterraine dès 1943 ; sans oublier ce panneau rassemblant Victor Renaud du réseau Alliance et Eugène France : "Celui qui croyait au ciel et celui qui n'y croyait pas".

Marc Parot, président départemental de l'ANACR, retraça la tragique intervention en Creuse de la colonne de terreur Von Jesser en juillet 1944. René Paquet, président du comité d'Aubusson évoquait les circonstances qui permirent aux Résistants de La Souterraine d'engager la bataille du rail avec une telle intensité que les Allemands appelèrent ce secteur "la petite Russie". Le rapport d'activité confirma la grande présence des militants de l'ANACR sur tous les fronts. Concours national de la Résistance et de la Déportation, constitution le 7 décembre 2002 de l'association départementale des Amis...

L'ANACR s'est fixée deux objectifs majeurs : accentuer l'action en faveur de la Journée Nationale de la Résistance (80 municipalités creuses se sont prononcées en ce sens) et celle pour la création d'un Musée creusois de la Résistance, revendication qui recueillit une réponse favorable du Président du Conseil général, Jean-Jacques Lozach, présent à la dernière heure.

LANDES

L'assemblée générale de l'ANACR s'est tenue à Peyrehorade le 3 octobre dernier, en présence de près 150 personnes ; chiffre de participation remarquable près de 60 ans après la fin de la 2^{ème} guerre mondiale. L'ANACR et les "Amis de la Résistance" s'affirment ainsi aujourd'hui l'association la plus nombreuse du monde résistant et indiscutablement la plus active.

Le rapport moral présenté par le Président délégué, Jean Ooghe, s'attacha à mettre en valeur le bilan des initiatives constructives de l'ANACR. La réussite de la cérémonie du 60^{ème} anniversaire de la création du Conseil de la Résistance a constitué le couronnement de deux années d'une activité dynamique. Le président pouvait à ce sujet affirmer : "500 personnes rassemblées à l'auberge landaise sous la bannière de l'union de la Résistance et dans l'exaltation du souvenir de nos morts, voilà n'est-il pas vrai un événement peu courant ?"

Le rapport moral et les rapports financiers furent approuvés à l'unanimité. L'importance du concours de la Résistance fut soulignée par Jacques Chaurin, secrétaire général, tandis qu'André Curculose mettait l'accent sur les "Amis de la Résistance".

La "Revue de la Résistance" retint en priorité l'attention d'une assistance fermement décidée à étendre sa diffusion.

En souvenir de plusieurs résistants décédés - Léon des Landes, Général Bergé, Jean Blum, Henri Ferrand, Jean Lespiau, Edouard Grégoire - leurs familles furent honorées par des marques d'affection et de profonde amitié à qui se déroulèrent dans une atmosphère de fraternelle ferveur.

LOIRE

Le 12 décembre 1943, le 1^{er} corps franc d'Auvergne, basé à Saint-Sauvant-sur-Alier, attaqué par une forte colonne allemande et doit se replier rapidement pour éviter l'encerclement. Au cours de l'opération, un document découvert par l'occupant lui donne à penser que des réfractaires au STO sont protégés dans la région de Billom. Le 16, aux aurores, 2000 S.S., la milice, la Gestapo de Vichy, celle de Clermont-Ferrand, vont durant vingt heures déclencher l'enfer parmi les habitants de la localité et celles environnantes. A son terme, 5 d'entre eux sont assassinés sur place, et 72 autres traînés à la prison du 92^e R.I. dans des conditions épouvantables. Le 20, quinze seront fusillés avec neuf autres patriotes et les autres déportés dans les camps d'extermination nazis, d'où 25 ne revinrent pas.

En ce 60^{ème} anniversaire, une délégation de l'ANACR-Loire, composée notamment de Marcel Scribe, secrétaire départemental, d'Aldo Favard, trésorier du "Résistant de la Loire", et de Jean-Paul Dégoutte, gérant du "Résistant de la Loire" mêlait ses deux drapeaux aux 36 autres précédant une foule nombreuse, assistant à la cérémonie organisée par le comité de la FNDIRP à laquelle son président, Yves Bory, associatif, dans son allocution, tous les déportés et leurs familles, particulièrement celle de Pierre Pottier, fusillé au stand de tir du 92^e R.I. parce que plusieurs réfractaires avaient été découverts dans sa petite usine.

Après que Michel Vallet, Procureur de la République, fils déporté, eût évoqué l'héritage spirituel reçu de son père, Alain Neri, député, concluait en indiquant que la force de la Résistance, était celle du message qu'elle portait et qui doit se perpétuer.

VOSGES

Le dimanche 13 juillet 2003 avait été inaugurée à Tollaingcourt une première plaque à la mémoire d'Hady Bah, résistant d'origine guinéenne, co-fondateur du maquis de la Marche au camp de la Délivrance dans les Vosges, blessé le 13 juillet 1943 après une attaque d'une formation de la Wehrmacht puis torturé et enfin fusillé par l'occupant le 18 décembre 1943.

Pour le 60^{ème} anniversaire de cet événement tragique, c'est une rue au nom de Hady Bah qui a été solennellement inaugurée à Tollaingcourt le 13 décembre 2003.

Plusieurs cérémonies d'hommage en présence de deux de ses neveux ont eu lieu dans les Vosges. A l'initiative du responsable de l'ANACR de ce département, Hubert Mathieu, qui fut un compagnon de cet héroïque traillleur, fut inaugurée une plaque à sa mémoire. Hubert Mathieu la dévoila, puis, dans son allocution, rappela le parcours exceptionnel du disparu.

A Epinal, également le 14 juillet lors de la fête nationale, un hommage a été rendu à Hady Bah et à cette occasion les neveux de celui qui venait d'être honoré ont reçu officiellement les médailles qui ont été attribuées à titre posthume à ce combattant qui, comme l'a indiqué notre journal en son numéro d'avril-mai 2002, a été "fusillé en 1943, reconnu combattant de la Résistance... en 2002".

En effet, Hady Bah est aujourd'hui titulaire de la médaille de la Résistance, de la Carte du Combattant et de la carte de Combattant Volontaire de la Résistance.

C'est Hubert Mathieu, représentant départemental de l'ANACR, qui, le 14 juillet, a remis les médailles à sa famille en présence de hautes autorités départementales.

INDRE-ET-LOIRE

Une quarantaine de résistants et "Amis" se sont réunis pour assister à l'Assemblée générale du Comité d'Indre-et-Loire de l'ANACR, le 29 novembre, à Beaulieu-les-Loches.

Pris place au Bureau Jean Soury, Secrétaire départemental, et Suzanne Plisson, Présidente départementale, Jean-Maurice Plaleport, responsable des "Amis", Jean Goutanier également "Ami" (tous deux associés au Comité directeur), M. Renard, Maire de Beaulieu, vint les rejoindre en début de matinée.

Après avoir accueilli les participants, Jean Soury donna une minute de silence pour les disparus. Puis il lut la liste des excusés, du fait de l'âge et de la maladie.

Du rapport d'activité, il ressort que la participation aux cérémonies et l'édition du Bulletin, auquel deux camarades travaillent réellement et dont quatre assurent le routage, mobilisent l'essentiel des énergies.

Jean-Maurice Plaleport présente ensuite le rapport sur les "Amis". Leur nombre - 78 - amène à évoquer la création d'une association ou la modification des statuts départementaux. La question sera discutée ultérieurement en Comité directeur.

Quant au rapport financier présenté par Max Morin, il traduit une situation financière bonne, malgré les disparitions (124 adhérents et "Amis" en 2002, 98 en août 2003).

Pour le 60^{ème} anniversaire de la Libération, le comité va préparer une exposition que l'on essaiera de présenter dans différentes villes de Touraine, à commencer par Tours. Floréal Hallier pense qu'il faut prévoir une grande manifestation, contacter la presse. Une importante discussion s'engage sur la jeunesse qui s'intéresse à la Résistance et à la Déportation plus que les générations précédentes. A la fin des travaux, drapeaux en tête, les personnalités et les participants se dirigent vers la stèle à la mémoire des Résistants qui va être inaugurée. Puis un vin d'honneur offert par la municipalité et un repas fraternel clôturèrent cette journée.

BOUCHES-DU-RHÔNE

Comme chaque année le Comité ANACR des Bouches-du-Rhône, conjointement avec l'U.D.A.C., a organisé le 12 Septembre 2003 une cérémonie d'hommage aux 18 patriotes résistants tués place Castellane à Marseille du 21 au 28 Août 1944.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de nombreux présidents et porte-drapeaux d'associations mais aussi de personnalités parmi lesquelles MM. Dominique Tian, député-maire des 6^{ème} et 8^{ème} arrondissements, Visconti, adjoint au Maire des 9^{ème} et 10^{ème} arrondissements, le colonel Moine, DMD, le colonel Yersin, président du Comité de Coordination des Associations d'ACVG, Jules Sébastienelli.

Jean Grima, Secrétaire Général de l'ANACR, rappela le sens de cette manifestation patriotique, puis Ange François Mattéi, trésorier de l'ANACR donna lecture de la citation de Marseille à l'Ordre de l'Armée.

La cérémonie se poursuivit par l'Appel des Morts par André Roux, des "Amis de la Résistance (ANACR)", et un dépôt de gerbes par M. Tian, député-Maire et Jean Grima, la seconde par le Père Igor Vassilleff, vice-président de l'UDAC, et le Colonel Jean-Paul Marcadet, vice-président de l'ANACR, Président d'Honneur de l'UDAC. La cérémonie s'acheva par la Marseillaise, entonnée par l'assistance, et le Chant des Partisans.

SAVOIE(S) ET VAL D'AOSTE

Réuni le 25 juin dernier à Sévrier, le Comité d'entente Savoie-Haute-Savoie et Val d'Aoste, après avoir observé un instant de recueillement à la mémoire de François Francescon, secrétaire, d'Edmond Boulard et Francin Glindrat, membres du Comité récemment disparus, examina la marche du comité - Marcel Rochaix fut élu secrétaire et Paul Linossier, trésorier - ainsi que la préparation de la cérémonie franco-italienne annuelle de Terre-Noire, en Italie au Val d'Aoste.

Cette année encore une nombreuse assistance - plus de 450 personnes - fut le 27 juillet au rendez-vous de Terre-Noire, dont trois cars pour la seule Haute-Savoie. On notait la présence du ministre Hervé Gayraud, du député Vincent Roland, du conseiller régional André Valretto, du conseiller régional du Val d'Aoste Césal, de nombreux maires savoyards et valdotains et d'une cinquantaine de drapeaux.

Noël Goupot, député-résistant, présida la cérémonie. Mme Blanche Lungo égrèna les noms des 28 martyrs de la région de Moutiers tombés en ces lieux victimes des nazis et, à chaque nom, l'assistance répondit "Mort pour la liberté".

Il y eut un "temps de prière", MM. Césal, élu du Val d'Aoste, Gayraud, ancien député de Savoie, aujourd'hui ministre, et Breuvé rendirent hommage aux 28 martyrs, Marcel Rochaix, nouveau secrétaire du comité et secrétaire départemental de l'ANACR de Savoie, rappela les circonstances de la tragédie, clôturant son allocution en rappelant la revendication d'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai de chaque année, durant laquelle une information sur la Résistance serait donnée aux élèves des établissements scolaires.

Belle et émouvante cérémonie franco-italienne qui permet de renforcer encore plus des liens unissant les résistants et déportés des deux Savoie(s) et du Val d'Aoste.

PAS-DE-CALAIS

C'est sous la présidence d'honneur de Michel Defrance, membre du bureau national de l'ANACR, que se sont tenus conjointement le 1^{er} février le congrès départemental du Pas-de-Calais et l'Assemblée générale du Comité d'Aras et environs de notre association.

Après l'allocation de bienvenue aux personnalités présentes et aux participants, le président d'Aras, Gilbert Encue passa la parole au coprésident du Comité départemental Pierre Blaret, qui égrèna la liste trop longue des camarades disparus depuis le dernier congrès, fit respecter un instant de recueillement à leur mémoire avant de développer un rapport moral très documenté qui fut applaudi par tous.

Le rapport d'activité a été présenté par le secrétaire administratif André Bernard les rapports financiers, approuvés par l'ensemble des membres de l'Association, ont été détaillés par les trésoriers respectifs Raymond Vigreux et André Bernard.

Une Résolution élaborée par Marcel Roger, membre des deux bureaux, et appelé à dénoncer avec énergie les activités des négationnistes, des groupes racistes et la montée de l'extrême droite, a été adoptée à l'unanimité.

Puis Michel Defrance tira la conclusion des travaux avant que les congressistes se rendent au Monument aux morts pour un dépôt de gerbes. Un vin d'honneur fut offert par la municipalité.

COTES-D'ARMOR

Le 5 Août 1944, de jeunes résistants de l'Armor-Plébien font prisonnier les Allemands du sémaphore de Creac'h-Maot. Ceux-ci, traités avec humanité, sont internés à la mairie. A l'aube du 7 Août, les Allemands de la garnison de l'Île-à-Bois donnent l'assaut au sémaphore, appuyés par des tirs de mortiers. Sous un déluge de mitraille, quelques patriotes parviennent à fuir à travers un champ de mines. 21 autres, capturés, sont torturés d'être exécutés. Rappelons que la veille, des éléments de cette même garnison de l'Île-à-Bois avaient massacré trois personnes au Corport sur la commune de Lanmodez.

7 Août 2003, devant le monument érigé au pied des ruines du sémaphore, 150 personnes se sont rassemblées entourées d'une trentaine de porte-drapeaux.

Loïc Mahé, maire de Pleubian fit l'historique de cette tragique journée du 7 Août 1944, assurant "qu'en cet instant, nos pensées allaient aux disparus mais aussi à toutes ces familles meurtries à jamais dans leur cœur".

Thomas Hillion, Président Départemental de l'ANACR, rappela la nécessité de poursuivre le combat contre les falsificateurs, les négationnistes et les nostalgiques du fascisme. Évoquant les nombreux Francs-Tireurs et Partisans du département morts sous la torture ou en déportation, il dénonça l'injure faite à leur mémoire par la plaquette de la Commission Mémoire mise en place sous la présidence de Madame le Préfet des Côtes d'Armor. Il lança un appel pour que le 27 Mai soit reconnu comme Journée Nationale de la Résistance.

HAUTE-LOIRE

C'est dans les très remarquables locaux des "Marchés d'Auvergne" de la commune de Chomelix que, venus en nombre, Résistants et "Amis de la Résistance" de l'ANACR de Haute-Loire ont tenu le 21 septembre dernier leur congrès départemental bisannuel, avec la participation de Jacques Varin, secrétaire national des "Amis", représentant la direction nationale de l'ANACR. On notait la présence de Mme Annie Delvoe, Directrice départementale de l'ONAC, de M. Raymond Gimbert, président de l'UDAC ; de M. Pierre Morgat, conseiller général du canton de Craponne...

Le congrès débuta par l'hommage aux dirigeants disparus depuis la dernière réunion, en 2002, du comité directeur : Henri Garnier (de Retournac) et Aimé Goujon (de Saint-Haon). Lucien Volle demanda aussi une pensée pour deux anciens maires de Chomelix dont l'ANACR a gardé un vivant souvenir : M. André Vidal, ancien de 14-18, décédé dans sa centième année, et Mme Marcelle-Violette Imbert, victime d'un très grave accident de la route à Chomelix même. La minute de silence fut suivie du Chant des Partisans.

Le maire de la cité, M. Régis Forissier, très vivement remercié pour son accueil, apporta le salut de la municipalité et des associations locales représentées. Non certain de pouvoir rejoindre les participants, le président du conseil général, M. Jacques Barrot, avait écrit à Lucien Volle : "S'il en est ainsi, je voudrais vous demander de m'excuser et de souhaiter à votre délégué national la bienvenue en Haute-Loire. Je vous prie aussi de dire à tous ceux du Groupe Lafayette, du groupe "Alain", du maquis de Brioude et à tous les anciens de la Résistance combien nous leur vouons une reconnaissance pour tout ce qu'il ont fait afin de hâter la libération de la France et de notre département..."

Du rapport sur l'activité considérable de l'ANACR présenté par Lucien Volle, président départemental, et de l'intervention du délégué national Jacques Varin, l'on retiendra l'émotion suscitée chez les résistants et leurs "Amis" par l'hypothèse avancée par divers organes de presse de la suppression du caractère chrômé et férié du 8 mai, anniversaire de la victoire sur le nazisme. Ainsi le congrès demandait-il qu'au Puy-en-Velay cette célébration continue à un "endroit où participe la population, c'est-à-dire devant la mairie, et non au jardin des plantes".

Furent ensuite évoqués le scandale de la remise en liberté et du rétablissement de droits à pension de Papon, le rappel de l'engagement jugé nécessaire de la direction départementale de l'ANACR lors de l'élection présidentielle pour appeler à un impératif sursaut national, afin de barrer la route à la Pen, la prise de position contre la guerre en Irak. Fut souligné le rôle très positif joué sur ces questions, et le soutien que lui ont apporté Résistants et "Amis" de l'ANACR.

Fut aussi souligné l'hommage rendu dans la cour d'honneur de l'Hôtel des Invalides par le président de la République au rôle du CNR et à celui de Robert Chambeiron, président national de l'ANACR. Le congrès départemental demande l'instauration d'une Journée nationale de la Résistance, éducative mais non fériée, le 27 mai de chaque année.

La présence de nombreux "Amis de la Résistance ANACR", parmi lesquels Mmes Renée Garnier, Antoinette Mouleyre et Renée Vaggiani, M. Paul Calmels, André Francon, André Gibert et Hippolyte Ilier permit une discussion sur les possibilités de création d'un groupe départemental d'"Amis de la Résistance (ANACR)" ; un collectif provisoire fut mis en place.

SAONE-ET-LOIRE

C'est dans la nuit du 23 octobre 1942, vers 23 heures, que ce quadrimoteur se rendant en Italie avec son escadrille s'embarassa, explosa et s'abîma à quelques dizaines de mètres de l'école communale, alors dirigée par Henri Vincent qui devait devenir le capitaine Vic, chef de la Résistance dans le Louhannais et la Bresse-Nord.

C'est le 23 octobre 1946 que la stèle de Montcorty fut inaugurée en présence du consul de Grande-Bretagne à Lyon.

En ce dimanche 26 octobre 2003, un parterre d'officiels, mené par le sous-préfet de Louhans, Francis Bianchi, du maire de Montcorty, Rémy Chatot et de nombreux britanniques membres de l'association des anciens pilotes de la Royal Air Force (RAF) de Lyon et de Genève avec leurs drapeaux, ont déposé des gerbes sur les sépultures des aviateurs disparus : Teague, Messer, Bausch, Bevedrige, Allen, Walton, Chambers, et J.-A., sur la stèle commémorative érigée en bordure de la route Louhans-Frangy, puis au monument aux Morts.

La RAF de Lyon était menée par son Président d'action (Chairman), Michael Altuna et la RAF de Genève par Bryan Pattison, physicien au CERN à Genève.

La foule, venue nombreuse (plus de 300 personnes), malgré un petit froid vif mais sec, était bien là pour attester du culte du souvenir rendu à l'égard de ces aviateurs anglais. Un vin d'honneur clôtura cette manifestation du souvenir, prolongée par un repas amical groupant près de cent convives, aux cours duquel prirent successivement la parole M. Rémy Chatot, maire, M. Jean Compagnon, Vice-Président des anciens du maquis du Louhannais, représentant le Président Raymond Trunzter empêché, et Bryan Pattison de la RAF.

JURA

Le samedi 6 septembre 2003 a eu lieu la cérémonie en hommage aux 8 suppliciés - patriotes résistants - torturés à mort et abandonnés au "Bois des Ruppes" sur la commune de Brevans. Une foule nombreuse a répondu à l'appel de l'ANACR Jura Nord et de M. le Maire de Brevans.

Autour de M. le Sous-Préfet, Hubert Galzy, on notait la présence du sénateur - maire de Dole Gilbert Barbier, du maire de Brevans Gérard Fumey, du conseiller général Michel Ginies, de la conseillère générale Dominique Voynet, de nombreux élus et des personnalités, représentants de tous les courants politiques et du mouvement associatif. Etaient nombreux les anciens de la Résistance, les "Amis de la Résistance (ANACR)", les associations d'anciens combattants, M. Gantier, du Souvenir Français, et les nombreux porte-drapeaux reflétant l'attachement des mouvements d'anciens combattants au devoir de mémoire.

Personne n'a oublié qu'en septembre 1944, les nazis abandonnaient les corps de 8 patriotes martyrisés affreusement par leurs unités qui avaient choisi la caserne Brack à Dole pour assouvir leur haine bestiale sur des résistants tombés dans une embuscade à Peseuze tendue par les nazis alors qu'ils étaient chargés d'une mission sans armes. Selon des témoins oculaires, ils sont morts après d'horribles souffrances.

Fernand Ibanez, président du comité de l'ANACR du Jura-nord, a, en se référant au Général de Gaulle, montré combien il était souhaitable de s'en inspirer. "Le souvenir, ce n'est pas seulement le pieux hommage rendu aux morts, mais c'est aussi le sement toujours à l'œuvre dans les actes des vivants". Le président Ibanez a aussi exprimé le souhait que l'ONU, née de la victoire du 8 mai 1945, puisse être renforcée et renforcée dans son indépendance pour favoriser un ordre mondial basé sur la paix.

La musique municipale de Dole, qui assura les sonneries d'usage, la Marseillaise, le Chant des partisans, rehaussa par sa prestation la solennité de cette cérémonie. A l'issue de la cérémonie, l'assistance se retrouva nombreuse à la salle de Brevans pour le traditionnel vin d'honneur.

SEINE-SAINT-DENIS

Le 11 Octobre 2003, le comité ANACR de la Seine-Saint-Denis a tenu son Assemblée Générale à Bagnolet, en présence d'une cinquantaine d'adhérents et "Amis" et des représentants de l'ARAC, ACPG-CATN, de la FNDIRP, des familles de fusillés, du Président Départemental de l'UFAC Gabriel Guiche, ainsi que M. Jean-Gérard Laurichesse, Directeur de l'ONAC de Seine-Saint-Denis.

La Présidence de l'Assemblée était assurée par Georges Valbon entouré de Louis Blesy, Louis Cortot, Simone Gillot, Jeanine Simon-Cosnard, Raymond Reviron, Albert Giry, Robert Quint et Michel Colas.

Le message d'introduction : "Bagnolet dans l'occupation et la Résistance", rédigé par Eugène Kerbaul, fut lu par Robert Quint.

Après l'hommage rendu aux disparus par Albert Giry et la minute de silence, le Président précise le déroulement des travaux, répartis en 4 thèmes : 60^{ème} anniversaires, le C.N.R. et l'enseignement de l'histoire, le journal "Résistance 93", les "Amis".

Une nouvelle forme de réflexion pour rendre plus vivant, plus proche de l'actualité nos débats, nos propositions pour transmettre les idéaux et valeurs de la Résistance au travers de manifestations, sportives, théâtrales, cinématographiques.

Georges Duchemin trésorier fit un état complet des finances du Comité et Robert Quint a présenté le projet de motion qui fut adopté.

Après les interventions de Gabriel Guiche, pour l'UFAC et de M. Laurichesse, Louis Cortot tira les enseignements de cette nouvelle forme de débats, souhaitant voir en 2004, année du 60^{ème} anniversaire, se multiplier les manifestations organisées pour et avec la jeunesse, et faire du congrès national de Grenoble l'expression forte de notre volonté de transmettre avec des groupes d'"Amis" renforcés les valeurs de la Résistance. L'assemblée fut close par M. Marc Everbecq, qui dit la satisfaction de sa municipalité de recevoir l'assemblée des résistants dont il partage la volonté de faire vivre la mémoire de la Résistance et les valeurs qui s'y attachent.

Un car municipal conduisit les participants à la stèle du carrefour des fusillés érigée à la mémoire des 27 fusillés de Chateaubriand, dont l'un, Jules Vercruysse, était Bagnoletais, et de toutes les victimes du nazisme.

En présence du Maire et des personnalités, Louis Blesy, Président de l'ANACR, rendit hommage aux fusillés de Chateaubriand, mais aussi à toutes les victimes de la barbarie nazie, il rappela les combats de la Résistance, appela à la vigilance face à toute résurgence du fascisme.

LOT-ET-GARONNE

Ce 11 Novembre 2003, lorsqu'au petit matin, les membres de l'ANACR avec le Comité d'entente arrivèrent au Monument aux Morts de Montyral pour rendre hommage aux 250 "Morts pour la France" de la Région, l'indignation les souleva : le monument avait été lâchement profané, saccagé, les drapeaux brisés et piétinés. Soutenus par la population, les Résistants, rappelant que la Liberté qui existe en France aujourd'hui est due au sacrifice de ceux dont les vandaux ont profané les sépultures, exigent que les coupables soient recherchés et reçoivent le châtiment qu'ils méritent.

Raymond SALVIT (Ain)

Né en 1920 dans une famille de cultivateurs, il devient enseignant. Son refus de l'Occupation nazie et de la collaboration le conduisent à prendre contact en 1943 avec le maquis de Mivigne Cristal 4. Début 1944, il rejoint son cousin Edouard Croisy au camp Charles, et prend part à toutes les actions contre la milice. Sa famille sera durement éprouvée : son père sera fusillé en présence de sa femme et de sa fille. Ayant participé à la création du Comité ANACR de l'Ain, il fut membre du Conseil National de 1976 à 1994, et membre honoraire jusqu'à son décès.

L'ANACR de l'Ain a aussi été endeuillé par la disparition de Pierre CHATRON, ancien de l'A.S. et Croix du Combattant, et par celle de Léon GIRARD, ancien FTPF du camp de Choueagat. Il était Croix de guerre 1939-1945 étoile de vermeil, Croix du Combattant et Croix du CVR.

Marguerite BASSER, François GUEREL (Finistère)

Marguerite Basser ("Guite"), née en 1922, aide sa mère dans son commerce, un café-pâtisserie-boulangerie, où elle hébergera un nouveau réfugié au STO et qui, situé au centre-ville d'Audierne, devint le P.C. des résistants. Lors de combats de rue du 6 août 1944 lors desquels des Russes blancs suppliés de la Wehrmacht pillèrent la ville, tuèrent un enseignant, "Guite" et sa mère brûlèrent des papiers compromettants et détruisirent des uniformes allemands récupérés, dont la découverte aurait pu avoir les plus graves conséquences.

François Guérel, né en 1920, ayant rejoint la Résistance, participa aux actions contre le ravitaillement des casernes allemandes lors des combats du 6 août 1944. Ayant rejoint le maquis, il participa au combat sanglant de Leston durant lequel les FFI firent 280 prisonniers. Après la libération d'Audierne le 20 septembre, il s'engagea dans l'armée régulière et fut envoyé sur le front de Lorient.

Bernard DEVILLIERS (Sarthe)

Président départemental de l'ANACR de la Sarthe, Bernard Devilliers - "Claude" dans les F.F.I. - était entré en Résistance dès les premiers jours de l'Occupation. Après la création du 1^{er} groupe FTP sarthois en octobre 1942, la Résistance prend dans le département un aspect militaire que le nazis tentent de contraindre à disparaître en mars 1943 le premier réseau. Après l'assassinat de Fresnel le 27 juillet 1943 devant le pont Coiffart par la police française, il lui succède, devenant responsable régional de la Résistance unifiée. Arrêté avec son épouse en janvier 1944, il est ainsi qu'elle déportée dans les camps nazis, dont tous deux heureusement reviennent.

Robert JOUTY, Fernand JEANTET (Savoie)

Président du comité de la Rocheffe, Robert Jouty a couronné au rassemblement de toute la famille de la Résistance. Engagé dans la compagnie 92.10 des FTP de Savoie à l'âge de 17 ans, il participe à diverses actions de sabotage et à tous les combats pour la libération de la Rocheffe et de la Maurienne, vallée martyrisée depuis Aiguebelle jusqu'à la frontière italienne. Il contracte alors un engagement dans une formation du Génie avec laquelle il partira en occupation en Allemagne.

Fernand Jeantet s'engage dès l'âge de 18 ans au sein des FTP sous le pseudonyme de "Claude Berth". Le 15 février 1944, il passe au groupe franc du 6^{ème} bataillon de l'A.S. de Haute-Tarentaise, avec lequel il participe à divers sabotages, au transport d'armes provenant du parachutage de la Plagne et à tous les combats pour la libération de la Haute-Tarentaise en août 1944. Engagé volontaire pour la durée de la guerre, il est incorporé à la 27^{ème} Division de la 15^{ème} Armée en 1944 et rentre en Italie avec les combattants de Maurienne le 8 mai 1945. Puis c'est le départ en occupation en Autriche (Tyrol) jusqu'au 15 avril 1946, date de sa démobilisation. Il fera toute sa carrière civile à EDF et sera maire de sa commune - Villaroger - pendant 22 ans.

James REINEAU (Loir-et-Cher)

James Reineau est entré dans la Résistance à la fin de 1941 : pour réorganiser les groupes de jeunes, après les arrestations d'août 1941, des jeunes communistes qui commencent à distribuer des tracts et appels à résister à l'occupant. Il assure la liaison avec les différents groupes de jeunes du département sous le nom de Maurice. En février 1944, il est obligé de quitter le domicile de ses parents tout en participant aux actions de sabotages. Le 12 juin 1944, le Gestapo ferme la ferme de son père (lui aussi clandestin). James s'échappe à l'arrestation et continue l'action : participe aux parachutages et caches d'armes autour de Mont-Sous-Chambord. Le 21 août 1944, lors d'une mission en Sologne, il est arrêté par une colonne allemande qui regagnait la Loire pour se rendre aux Américains. Echappant à la vigilance de ses geôliers, il regagnera Mont-Sous-Chambord après la tuerie.

Thérèse CARON, Jean-Noël FIEVET (Hauts-de-Seine)

Présidente honoraire de l'ANACR et présidente de la FNDIRP du Plessis-Robinson, Thérèse Caron assure durant l'Occupation les liaisons entre les inter-régions et les secteurs FTP. Elle fut déportée au camp de Ravensbrück.

Ancien Commandant du Bat. Hoche 26/22 au 3^{ème} groupe de choc de la 1^{ère} Armée Française, Jean-Noël Fievet était Chevalier de la Légion d'Honneur-Croix de guerre 1939-1945, étoile de Vermeil, médaille de la Résistance, Croix du Combattant, du CVR.

PUY-DE-DÔME

Emouvante commémoration au monument des Fusillés de Lachat à la mémoire des neuf victimes de cette tragédie, en présence d'une foule importante conduite par l'harmonie de Pérignat. Devant les personnalités, les représentants associations d'anciens Résistants et Déportés, les jeunes élèves des classes primaires des communes de Pérignat et Saint-Bonnet, en présence de leurs enseignants, chantèrent la ballade Nord-Irlandaise. L'harmonie de Pérignat, par ses interprétations et sonneries, donnait cet éclat incontesté que revêt chaque année la cérémonie. Maria Béligat et R. Patier représentaient l'ANACR.

ALPES-MARITIMES

Accueilli le 25 janvier dernier à l'A.G. de l'ANACR de Cannes par Alfred Pisi, président cannois, Roger Faure, président départemental de l'ANACR, a ravivé le souvenir des années de lutte en saluant "lous ceux qui ont osé relever la tête sous l'oppression". A leurs côtés, les représentants de plusieurs communes du bassin cannois. Un hommage fut rendu à Yvette Moreau, "femme admirable" qui intervint en milieu scolaire pour témoigner auprès des jeunes. Furent élus présidents d'honneur : Sam Kadyss et Françoise Casanova. Président : Alfred Pisi. Vice-présidents : Amédée Juillard, Jacques Perillo. Secrétaire : Maurice Sasliawski.

NOS DEUILS • NOS DEUILS • NOS DEUILS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Robert BOTTÉ (Yonne)

Né en 1926 à Toucy, où son père est transporteur, Robert Botté doit abandonner en 1939 ses études pour s'occuper de l'entreprise familiale quand son père est mobilisé. Au printemps 1943, l'un et l'autre sont contactés par Félix François qui organise en Puisaye le mouvement "Résistance", dans lequel Robert s'engage. Dans la nuit du 29 au 30 septembre 1943, Robert Botté participe à l'enlèvement en gare de Toucy grâce à un camion paternel d'un stock de cuivre destiné à l'armée allemande. Malheureusement, l'arrestation de deux membres du groupe va entraîner celle de Robert, de son père Paul, de Félix François et de plusieurs autres de leurs camarades. 4 seront fusillés, 3 - dont Paul - seront déportés et Robert, âgé de moins de 18 ans, sera condamné à un an de travaux forcés et emprisonné en Allemagne. Libéré par les Américains le 23 avril 1945 près de la frontière tchèque, il ne passe plus alors qu'à l'Officier de la Légion d'Honneur. Robert Botté était membre du Conseil national et vice-président départemental de l'ANACR, vice-président départemental de l'ADIF, Président du CLARIF et secrétaire général de l'UDAC.

Paul GALIBERT, Charles CROZET, Gilbert BRENON (Saône-et-Loire)

Arrêté par le Gestapo pour ses activités résistances, Paul Galibert fut interné au camp de Nuremberg et par la suite au camp de concentration de Dachau. Libéré en avril 1945, il fut rapatrié en France dans un grand état de faiblesse qui l'empêcha durant de nombreuses années de reprendre son activité professionnelle.

Maquisard très actif, Charles Crozet participa de 1942 à 1944, à de multiples actions contre l'occupant nazi : embuscade du château de Magneval, combat du "Pont des Samsons", sabotages continus du Centre de réapprovisionnement à Rancchal, destruction des wagons transportant des moteurs d'avions allemands à Beaujeu, en mars 1944, sabotage de la voie ferrée PLM région de Pontanvaux, libération de Vaugenay, de Francheville-le-Séminaire, de Vais et du centre de Lyon.

Gilbert Breton entra très tôt dans la clandestinité : maquis du Bois Clair, Cluny. A la libération de Mâcon il quitte le maquis et rejoint le 8^{ème} Bataillon qui se rendra dans le Doubs. Il sera ensuite intégré au "4^{ème} Bataillon de Choc" et fera la campagne d'Alsace et ira en occupation en Allemagne. Il sera démobilisé en 1945.

L'ANACR de Saône-et-Loire déplore aussi la disparition de Raymond MORIN, de Jeanne ROCHET.

Pierre JARNO, Pierre ROBIC, Célestin JACOB, Pierre LE BELLOUARD (Morbihan)

Incorporé en octobre 1934 au 137^{ème} RI de Quimper, Pierre Jarno termina sa carrière militaire comme capitaine d'administration du Service de santé. Fait prisonnier le 18 juin 1940, il s'est évadé cinq fois d'Allemagne. Repris quatre fois, il a connu neuf mois de camp de concentration, dont Rawa-Ruska. Il participa activement à la Résistance. Maire de Camors de 1971 à 1989, il était officier de la Légion d'Honneur, officier dans l'Ordre National du Mérite, Croix de Guerre, Croix du CVR.

Engagé volontaire dans la Résistance le 1^{er} mai 1944, Pierre Robic a participé à de nombreuses parachutages... Avec la compagnie Pierre Pichon, il combat sur le front de l'Atlantique, intégré au 4^{ème} bat. de Rangers du 7^{ème} décembre 1944 au 16 juin 1945. Il sera ensuite versé au 41^{ème} R.I. jusqu'à sa démobilisation le 10 octobre 1945.

Célestin Jacob, dit "Tintin", était titulaire de la Médaille Militaire, de la Croix de Guerre 39/45, de la Croix du Combattant et de la Médaille des Blessés. Il avait appartenu au 2^{ème} bataillon, ce qui l'avait conduit de Saint-Marcel au front de Lorient et, après son engagement dans les Fusiliers-Marins, sur le front de Saint-Nazaire.

Pierre Le Bellouard, plus jeune du maquis de Pains-gran-Gen, participa aux sabotages des voies de chemin de fer dans la région de Plœmel-Guer. Coëtquidan, à la libération du pays puis à la prise de force du camp de Coëtquidan où 3.000 allemands environ étaient présents. Il participa ensuite à la libération de Nantes, s'engagea pour la durée de la guerre et continua sous les sur le front de Lorient, au 9^{ème} Bataillon et 19^{ème} Dragon, participant ainsi également à la libération de la poche. Il était titulaire de la Croix du Combattant, de la Croix des Engagés Volontaires 1939/1945 avec barrette Libération, du titre de Reconnaissance de la Nation, de la Médaille de CVR. L'ANACR du Morbihan a aussi été endeuillé par la disparition de Jean-Louis LE CORRE, titulaire de la carte du Combattant, d'André LE GUYADER, qui combattait au sein du 7^{ème} bataillon dans les secteurs de Ploay, Inguiniel, Hennebot, Languidic.

Jean FOUJANET (Indre-et-Loire)

Entré au "Front National" clandestin, Jean Foujanet fut affecté au groupe Gobillot - Doreau et suivit un parcours semblable à Albert Delaveau dans la Résistance du Lochois, participant également à la destruction du matériel militaire français accaparé par les Allemands et déposé au camp de Loches. Il participa à de nombreuses actions contre l'occupant et fut dans le groupe F.T.P.F. qui attaqua les Allemands à "Marras" commune de Chambourg, sur la route de Tours. Il participa également à plusieurs coups de main au cours desquels de nombreux Allemands furent tués ou blessés. Il était titulaire de la carte C.V.R.

Charles MONTAGNAC (Corrèze)

Engagé dans la lutte antifasciste dès l'avant-guerre, Charles Montagnac recevra la Croix de Guerre pour sa participation aux combats de 1940. Ouvrier à la Manufacture d'Armes de Tulle, en contact dès début 1941 avec la Résistance, il participera à diverses actions telles la manifestation du 28 octobre 1942 contre la "Relève" ou celle du 14 juillet 1943, ainsi qu'à la grève des 20 et 21 septembre 1943. Affecté à la Cie des légats FTP, il participe le 23 février 1944 au sabotage de la centrale électrique alimentant la M.A.T, ce qui évitera un bombardement allié de la Préfecture. Le 25 mai 1944, il est l'un des organisateurs du passage au maquis de 220 légats FTP. Ayant rejoint l'état-major du sous-secteur C des FTP, il commande une compagnie lors des combats de la Libération et est homologué lieutenant. Très longtemps secrétaire général du comité ANACR de la Corrèze, il est élu en 1970 au Conseil National, dont il restera membre jusqu'à sa disparition, et en 1974 au Bureau National dont il restera membre jusqu'en 1998. Il fut président de l'U.D.A.C. Charles Montagnac était Médaille de la Résistance et Chevalier de la Légion d'Honneur.

Emile TARTARAT (Savoie)

Né en 1927 à Ugine, Emile Tartarat est en 1942 lycéen, quand il participe aux premières distributions de tracts contre l'occupant. En 1943, il s'engage dans l'AS et continue le combat en 1944 dans un groupe armé qui contribuera à chasser les nazis jusqu'à la frontière italienne. Il participa aux combats de Tarentaise, du Petit et Grand-Saint-Bernard, en Savoie. Il était titulaire de la carte CVR, de la médaille d'ancien combattant.

André BEAUDOUET (Seine Maritime)

Né en 1923 dans une famille ouvrière, André Beaudouet n'a que 17 ans quand les troupes nazies s'installent. Dès lors, le premier souci est de récupérer les armes abandonnées par les soldats français dans leur retraite. A Grand-Couronne, la Résistance est déjà bien organisée sous la direction de nos regrettés Debrot, Lacour, Hurier, Muzard, etc. et André participe à toutes les actions de ce groupe. Dans la nuit du 21 au 22 octobre 1941, 13 camarades plus âgés sont arrêtés par la police de Vichy. André échappe à ce coup de filet et est envoyé à Montreuil-Arquilly dans l'Eure. Le voilà exilé pour pouvoir continuer le combat dans d'autres conditions. Bientôt, ses qualités, son courage l'amènent à diriger le groupe local des FTP qui accroche les troupes nazies dans la région jusqu'à l'arrivée des Canadiens auxquels il servira de guide jusqu'en Belgique. Puis il s'engage dans le 6^{ème} régiment de Normandie, où il obtient le grade de sergent-chef.

Roger LABEADRE, René BALLEBAUD (Gironde)

A l'âge de 18 ans, Roger Labeadre, pou échanger à l'enlèvement dans l'Organisation Todt, déserte son chantier pour rejoindre la Résistance. Il fut de tous les combats, participant à un réseau Buchmaker, à la libération de Cognac, en juin 1944 au sein d'un bataillon FTP, à celles de Liphosy et d'Ychoux, au sein du Bataillon FTP nord-landaise, à celle de Bordeaux le 25 août 1944, de septembre 1944 à mai 1945, il participa aux durs combats du Front du Médoc. Engagé volontaire, il sera libéré à Baden-Baden (Allemagne). Il était titulaire de la Croix du CVR.

René Ballebaud avait servi en Syrie en 1927-1928, et était mobilisé du 2 septembre 1939 au 18 juillet 1940. Il était en 1941 secrétaire de mairie à Lamothe-Landern. Entré dans la clandestinité en 1942, il participe à la libération de la Rôle, Langon et Bordeaux. Il était titulaire des Croix du C.V.R. et du Combattant, de la Médaille titre de reconnaissance de la Nation, avec agrafe 1939-1945 et opérations extérieures.

L'ANACR de Gironde déplore aussi la disparition d'Henri MARCHÉ, ancien des FFI et de la 1^{ère} Armée.

Antoine GALLEGO, Pierre BORLA (Isère)

Disparu en septembre dernier, Antoine Gallego, d'origine espagnole, participa naturellement à la Résistance en rejoignant le maquis de l'Oisans (caporal FTPF). Il sera blessé à Gieres lors de la libération de Grenoble. Puis il s'engagea pour poursuivre la guerre dans le 11^{ème} régiment de la Légion étrangère, avec le grade de sergent. Il était titulaire des croix du Combattant de la Résistance, du Combattant Volontaire, du Combattant 39/45 et du titre de Reconnaissance de la Nation. Antoine Gallego.

Pierre Borla, récemment disparu, fut un miraculé. Le 20 juillet 1944, 4 gendarmes, Georges Douret et Pierre Borla de la brigade de Crémieu, Jourdan et Bourrel de celles de Pont-de-Chéry et Bourgoin, chargés de la garde d'un dépôt d'explosifs agricoles et forestiers au poste dit "fort de Combrière", descendant prendre leur repas en face du poste, en tenue, porteurs de leur carte professionnelle et de leurs armes de service. Arrêtés par une patrouille d'une dizaine de soldats allemands qui les désarmèrent, ils sont déportés en Allemagne, entraînés vers le hameau de la Balme sur la commune de Claix, où ils sont fusillés sans autre forme de procès. Mais, Pierre Borla n'est pas mort : les rafales de mitraillette l'ont atteint au thorax et le coup de grâce à la mâchoire. Resté totalement immobile malgré la douleur, il parviendra les Allemands par à rejoindre le hameau de la Balme. Seul rescapé de cette tragédie, il rendra durant près de 60 ans hommage à ses trois compagnons chaque 20 juillet.

15 MARS 1944 : LE PROGRAMME DU CNR : UN TEXTE FONDATEUR

(Suite de la page 1)

Sur le plan social, le déroulement concret des luttes résistantes va éclairer les enjeux, et les choix décisifs faits globalement par les différentes couches sociales. D'une façon générale, les "notables", les cadres de l'Etat, les détenteurs du pouvoir économique - les "trusts" selon l'expression de l'époque - sont au mieux demeurés passifs ou hélas se sont précipités dans la collaboration, soit pour des motifs idéologiques - haine de la République et du peuple, revanche sur le Front populaire - soit par ambition (il y avait, disait-on, davantage d'ambitions dans les couloirs de l'hôtel du Parc à Vichy que sur la mer), soit par esprit de lucre, en participant avec les nazis au pillage de la France. "Les élites ont trahi", constate non sans amertume le général de Gaulle. Alors même que, des mineurs du Nord-Pas-de-Calais aux cheminots, en passant par les métallurgistes et d'autres catégories professionnelles, la classe ouvrière - et plus largement les couches populaires - a été un vivier de Résistants. Certes, il faut se garder d'une simplification extrême : il y a des patrons qui ont résisté et des ouvriers qui ont collaboré, mais en tant que couches sociales, il est incontestable que les uns et les autres ont fait des choix opposés. "C'est dans le peuple, en premier lieu dans la classe ouvrière, la seule, demeurée fidèle à la patrie profanée, que réside la force vive de la Résistance" écrit alors François Mauriac.

Cette constatation, partagée par les membres du Conseil National de la Résistance, explique pour une large part que la tonalité sociale qui

imprègne les propositions économiques et sociales contenues dans le programme du CNR ait recueilli l'adhésion de tous.

L'ELABORATION DU PROGRAMME

Cette unité, obtenue le 15 mars 1944, autour du "Programme d'action de la Résistance" a été un moment privilégié de l'affirmation du Conseil national de la Résistance comme organe coordonnant et impulsant l'action de la Résistance. Elle a été réalisée de manière d'autant plus profonde que le texte final du programme est né d'une consultation prolongée de chaque sensibilité représentée au C.N.R., avec la participation réelle de chacun de ses membres. Ce fut un travail soigné et réalisé sur un mode particulièrement démocratique, si l'on considère les entraves que la clandestinité portait aux communications.

Plusieurs projets - de l'automne 1943 au printemps 1944 - encadrent la période d'élaboration du programme. Au moins cinq, peut-être six, émanant de divers courants de pensée représentés au sein du CNR, ainsi que des travaux du Comité Général des Experts, organisme technique auprès de son bureau. Tous ces projets firent l'objet d'un examen approfondi, mais aucun ne recueillit l'unanimité qui était la règle.

C'est en définitive le projet du "Front national" (le vrai...) plus cohérent, puisqu'il liait le problème de l'insurrection nationale à celui de la libération nationale, que le bureau du C.N.R. retint comme base de discussion. "Pas de libération nationale sans insurrection nationale", avait dit le général de Gaulle. Mais, le projet du "Front national"

n'ayant pas non plus recueilli l'unanimité, le texte fut confié pour mise au point définitive au comité directeur des mouvements de la zone sud. C'est après cette dernière étape que l'accord unanime se réalisait le 15 mars 1944.

Ancré dans la réalité de ce printemps 1944 mais aussi vision d'avenir, le programme du CNR n'est pas une utopie. Sans doute a-t-il des lacunes, des insuffisances, mais les mesures qu'il préconise répondent alors à l'attente de la majorité du peuple français, parce qu'elles sont les seules qui offrent à notre pays les instruments de sa résurrection dans le cadre d'une République vraiment démocratique et sociale. Dès sa publication clandestine, quelques jours après son adoption, ce texte eut valeur de référence et il va directement inspirer non seulement l'action du Gouvernement provisoire, mais également quelques uns des grands textes d'après la Libération, y compris le préambule de la Constitution de 1946 qui nous régit encore.

UNE IDENTITE DE LANGAGE

Parallèlement à la vaste consultation sur la forme et le contenu du futur programme du CNR qui se déroule dans la France occupée au sein de la Résistance, le général de Gaulle prononce à Alger le 3 novembre 1943 un discours capital, dont il n'est pas inutile de rappeler certains passages.

Que dit en effet le général de Gaulle ? "Les hommes et les femmes qui, en dedans ou en dehors de chez nous, imaginaient que la France, une fois libérée, retrouverait la même figure politique, morale et sociale qu'ils ont connue naguère, commettraient une erreur complète. La France est résolue à de profondes transformations et elle veut faire en sorte que, demain, la souveraineté nationale puisse s'exercer entièrement sans les pressions corruptrices d'aucune coalition d'intérêts privés".

Et le général de préciser : "La France veut que cesse un régime économique dans lequel les grandes sources de la richesse nationale échappent à la Nation, où les activités principales de la production et de la répartition se dérobaient à son contrôle, où la conduite des entreprises excluait la participation des organisations de travailleurs et de techniciens dont dépendait elle dépendait. La France veut que ses biens profitent à tous les Français, que chaque femme et chaque homme soit assuré de vivre et de travailler dans des conditions honorables de salaire, d'alimentation, d'enseignement et de loisirs".

Ainsi donc, entre Alger et la résistance métropolitaine, il y a identité de langage. La République renouée ne sera vraiment démocratique que si elle repose sur un socle social. La liberté n'est qu'un leurre quand elle n'a pas la justice pour compagne. Contrairement à ce que voudraient faire croire parfois aujourd'hui certaines sollicitations anachroniques de la réalité historique, le programme du CNR ne visait pas à bouleverser la société mais un programme de rassemblement national et de cohésion sociale. Son objectif "simple" - si l'on peut dire dans le contexte de l'époque - était de reconstruire une République au sein de laquelle ne seraient pas absentes les notions d'équité sociale et de solidarité. Il exprime la volonté du peuple de France d'être l'instrument de la délivrance du pays livré à l'occupation pillarde des nazis et au despotisme destructeur de Vichy...

UN ATOUT POUR LE PRESENT MAIS AUSSI D'AVENIR

La première partie du programme, concernant le "Plan d'action immédiate", a évidemment un caractère conjoncturel, visant principalement à créer les conditions de la libération de la France et du rétablissement et de l'approfondissement de la démocratie. Pour autant, il n'en constitue pas moins une source de réflexion pour tous ceux, et celles, qui sont engagés dans le combat quotidien pour la démocratie, les droits de l'homme, le rejet de l'intolérance et des variantes du racisme.

Mais, par sa seconde partie, "les mesures à appliquer dès la libération du territoire", le Programme du CNR trace aussi le cadre d'un nouvel ordre économique et social envoyant aux oubliettes de l'histoire le régime corporatiste et dictatorial mis en place par Pétain et son équipe. Dans la France qu'en ce début 1944 veulent, quels qu'aient été leurs choix personnels, les résistants, c'est l'Etat qui, désormais, devra orienter le développement économique, en s'appuyant sur un puissant secteur public. Depuis la Libération et dans ce qu'il en subsiste encore, ce secteur public a démontré son efficacité et a permis à la France de mettre en place des structures originales - dans les domaines des transports, énergie, communications, crédit - susceptibles d'assurer à chaque Français un accès égal aux progrès de la science et des techniques. En premier lieu, c'est grâce à son secteur public, dans un climat social renoué, que la France se releva rapidement dans les années d'après-guerre sans avoir à abandonner la moindre parcelle de sa souveraineté.

Le programme du CNR - il y a matière à réflexion contemporaine - réserve au monde du travail la place qui doit être la sienne dans la détermination des choix économiques, que ce soit à l'échelle de l'Etat ou à celle des entreprises. Les mesures sociales sont au niveau des exigences des travailleurs dont l'apport a été déterminant dans le combat national. De la mise en œuvre du Programme à la Libération datent l'élargissement des libertés syndicales, les mesures contre l'insécurité de la condition ouvrière, l'instauration d'un système de protection sociale doté d'une gestion originale reposant sur la solidarité, l'affirmation de droits sociaux réels.

C'est dès le lendemain de l'installation, à Paris, fin août 1944, du gouvernement provisoire présidé par le général de Gaulle, que les premières mesures inscrites au programme du CNR sont prises. En premier lieu, la légalité républicaine est rétablie et les lois de Vichy sont pour l'essentiel abrogées. Mises à part les contraintes du temps de guerre, les libertés fondamentales ainsi restaurées permettent le retour à une vie démocratique dont elles annoncent l'élargissement. Le 5 octobre 1944, le droit de vote est accordé aux femmes. On notera au passage que sur le vote des femmes, le programme du CNR était muet, faute d'unanimité, certains craignant qu'elles soient le vecteur d'une trop grande influence de l'Eglise catholique. Il est vrai que d'autres, à partir de sources d'inspiration inverses, refusent d'inscrire dans le Programme toute référence à la laïcité. Mais, sur ces questions comme sur d'autres, la décision devait appartenir au débat démocratique dont au printemps 1944 il appartenait d'abord de réunir les conditions de son rétablissement en dépassant les divergences.

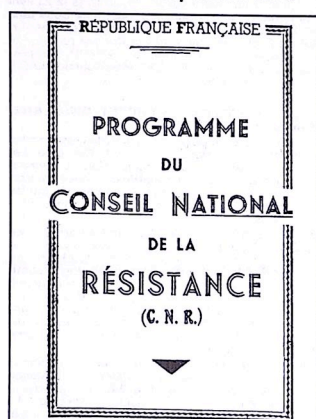
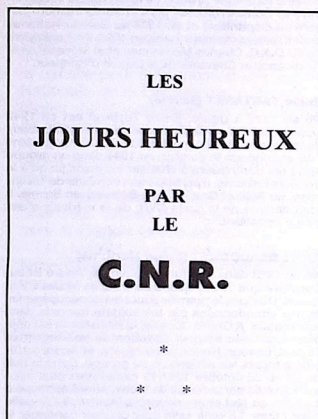
Pendant deux ans, de juin 1945 à mai 1947, c'est à une véritable rénovation de la France que l'on assiste : réforme de la fonction publique, ordonnances sur la Sécurité sociale, nationalisation de la Banque de France et des grands établissements de crédit, du gaz et de l'électricité, des charbonnages, créations de grandes entreprises publiques (Renault, RATP, etc.), lois sur les comités d'entreprises, les prestations familiales, les assurances sociales, les conventions collectives, sur le salaire minimum vital. Mais, le vent de la guerre froide - qui va atteindre de plein fouet notre pays en 1947 - va briser l'unité des forces qui avaient su, aux pires moments de notre histoire, se rassembler dans un extraordinaire sursaut patriotique pour chasser l'occupant hitlérien et jeter bas le régime dictatorial et antipopulaire de Vichy. Peu à peu, le message de la Résistance va se brouiller. Un Olympisme moderne est né, peuplé des nouveaux dieux et des nouvelles déesses du libéralisme et de la concurrence, dont les exigences seront un frein au progrès dans toutes ses dimensions. En tournant le dos au programme du CNR, la France hypothèque son avenir.

UN TEXTE DE REFERENCE

Et cependant, qui peut nier le caractère d'actualité du programme du C.N.R., même si à l'évidence on ne peut le réduire à un catalogue de recettes toutes faites pour le présent ? Il demeure un texte de référence qui donne les clés pour les portes du progrès et de l'avenir. Car, soixante ans après sa publication, les valeurs qu'affirme le programme du CNR : liberté, justice sociale, solidarité, tolérance sont - c'est l'évidence à leur seul énoncé - les seules susceptibles de constituer le socle d'une République citoyenne et sociale, où la jeunesse peut trouver les repères dont elle a besoin, alors même que la détérioration du tissu social ouvre la voie à la démagogie et peut conduire à l'aventure.

Robert Chambeiron

A gauche : première page de la première édition clandestine du Programme du CNR le 23 mars 1944; à droite, l'édition de septembre 1944.



TIRAGE DES BONS DE SOUTIEN 2003

Tous les talons des bons souscrits parvenus et réglés au siège de l'ANACR le 27 novembre 2003 ont fait l'objet d'un tirage au sort pour désigner les bénéficiaires des cadeaux offerts aux souscripteurs.

Les possesseurs des bons **031646** et **137037**, recevront au choix un poste de télévision couleur, un magnétoscope, un ordinateur ou une minichaine d'une valeur de 762 à 914 €.

Tous les souscripteurs des bons portant les numéros suivants recevront, à l'adresse qu'ils auront indiquée, un cadeau utile et agréable qui leur sera expédié, franco de port, dans les mois suivant la réception par nos services du bon correspondant.

001306	023560	043893	065233	092751	112873	138600
001351	025471	045617	065396	093006	113786	140782
002292	026091	045756	067206	093453	114242	142310
003087	026402	046528	067404	094180	114923	142495
004896	026925	046601	067687	094586	115633	142874
009108	027020	048376	073146	095267	116411	143738
012414	027811	049362	074659	096022	116583	145073
012736	027924	050761	076066	096535	116663	145811
015023	029347	051534	077378	097167	120806	146270
015635	030979	052992	077527	097576	124126	147830
016671	031646	054430	079751	098742	125481	147854
016941	032371	055161	080052	100276	125824	147941
017383	032975	055312	081817	103616	126271	148134
017460	035650	055560	081888	103943	127264	149386
018861	035751	056684	083158	104352	129742	149636
019860	037018	057084	084671	105481	131040	150496
020256	038076	057816	086421	105846	131836	151489
020881	038892	058001	087147	106576	132393	154796
021036	039508	058893	087797	107162	132802	157661
021547	040886	060798	088716	108063	134400	157976
022038	041015	062020	091215	112146	137037	
022168	041250	062162	092329	112181	137069	
022396	041301	064947	092546	112655	138110	

L'ANACR et le journal de la Résistance "France d'Abord" remercient tous les souscripteurs des bons de soutien qui, en assurant le succès de la souscription nationale, ont apporté une nouvelle fois une aide précieuse à la poursuite de leur action.

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD

Rédaction - Administration
79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris

Directeur de Publication: Jean-Emile FREIRE

REDACTION - ADMINISTRATION
79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS
Tél. : 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS
e-mail : journaldelaresistance@wanadoo.fr

ABONNEMENTS

France	11 €
Etranger	13 €
Abonnement de soutien	25 €
Le numéro	2,5 €

CHANGEMENTS D'ADRESSE
Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE D'ABORD
Le gérant : Jean FREIRE
Commission paritaire des Publications et Agences de Presse - N° 0308 A 06405

Imprimerie Multi Incompo Photo
3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris
Tél. : 01.40.03.96.60